

CADRE LÉGAL

Loi 2019-828 du 6 août
2019

Décret du n°2021-571 du
10 mai 2021



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de prévention.
- Comprendre les missions du CST.
- Savoir analyser les accidents du travail.
- Connaître les mesures de prévention à mettre en place.

PUBLIC VISÉ

Toute personne membre titulaire ou suppléants
des formations spécialisées en matière de
santé, sécurité et conditions de travail.



DURÉE

De 35 heures sur cinq jours.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

VALIDITÉ

Tous les 4 ans.

MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique
projetée, de vidéos explicatives et d'exercices pratiques.

La formation est animée par un formateur
à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.

PRÉ-REQUIS

Être élu membre de la
formation spécialisées du
CST.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à
toute personne en situation
de handicap, qu'il soit
moteur, sensoriel, mental,
cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part
afin de mettre en place les
mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et réglementaire :
 - Le cadre légal et réglementaire.
 - Le Code du travail.
 - Les décrets applicables.
- Les risques professionnels :
 - Les statistiques des accidents du travail.
 - Les coûts directs et indirects.
 - Connaître les risques professionnels.
 - les différents outils d'analyse et de prévention des risques.
- Les enjeux de la santé et sécurité au travail :
 - Les enjeux de la prévention.
 - Les neuf principes généraux de prévention.
 - Les documents utiles à la prévention.
- Les acteurs de la prévention :
 - Comprendre le rôle des acteurs internes à la prévention.
 - Comprendre le rôle des acteurs externes à la prévention.
- Le comité social territorial :
 - Le rôle et la fonction du CST.
 - Les missions du CST.
 - Les outils utiles au CST.
- La formation spécialisée CST :
 - La composition, le rôle et la fonction.
 - Les missions et les moyens du CST.
 - Les documents utiles et les outils.
- Savoir analyser les accidents :
 - Le mécanisme d'apparition des accidents.
 - Les accidents en ou hors service.
 - Les maladies professionnelles.
 - Les dangers graves et imminents.
 - Savoir analyser les accidents du travail.
 - Comprendre et connaître les mesures de prévention.

PROGRAMME PRATIQUE

- Étude de cas et visite des postes.
- Exercices de rédaction des comptes rendu.
- Observation et analyse des différents postes.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

Le participant est évalué en fin de session par le formateur.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

